



**Programme des
Nations Unies pour
l'environnement**

Distr.
Restreinte

UNEP/OzL.Pro/ExCom/39/11/Corr.1
30 mars 2003



FRANÇAIS
ORIGINAL: ANGLAIS

COMITÉ EXÉCUTIF
DU FONDS MULTILATÉRAL AUX FINS
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTRÉAL
Trente-neuvième réunion
Montréal, 2 - 4 avril 2003

Corrigendum

PLAN D'ACTIVITES DU PNUE POUR L'ANNEE 2003

Ce corrigendum est émis afin de :

Supprimer les paragraphes 7, 8, 9 et 10.

Remplacer les recommandations par ce qui suit :

Le Secrétariat du Fonds recommande que le Sous-Comité de la surveillance, de l'évaluation et des finances examine les éléments suivants:

1. que le PNUE a accepté de retirer les activités suivantes de son plan d'activités :
 - a) Élément d'assistance technique au Kenya en vue d'encourager la production de moisissure verte comme alternative au bromure de méthyle;
 - b) Atelier régional sur le transfert de technologies pour le montage local d'équipement de recyclage et de récupération adapté aux besoins locaux que l'Uruguay a proposé d'organiser.
 - c) Atelier régional sur les alternatives au CTC que l'Uruguay a proposé d'organiser.
2. Prendre note que le PNUE a accepté de reporter les activités suivantes au plan d'activités pour l'année 2004 :

Renforcement des capacités en Uruguay pour les gestionnaires/propriétaires d'immeubles afin de prendre des décisions éclairées en matière de remplacement des refroidisseurs, en attendant une décision sur les refroidisseurs de la part de la Réunion des Parties;

3. Recommander au Comité exécutif d'appuyer le plan d'activités du PNUE pour l'année 2003, comme modifié ci-dessus, en prenant note que l'appui ne signifie pas l'approbation des projets qu'il contient ni des niveaux de financement, toute modification étant basée sur l'examen des activités suivantes :
 - a) Mise en oeuvre de la formation des agents de douane et de politique en Inde;
 - b) Composante en matière de formation et de sensibilisation de la mise en oeuvre de la stratégie dans le secteur de l'entretien de l'équipement de climatisation et de réfrigération en Inde;
 - c) Mise en oeuvre du volet ne portant pas sur les investissements du Programme national d'aide à la conformité en Iran; et
 - d) Mise en oeuvre du volet ne portant pas sur les investissements du Programme national d'aide à la conformité au Sri Lanka.
4. Recommander au Comité exécutif d'approuver les indicateurs d'efficacité du PNUE indiqués dans le tableau 1 des observations du Secrétariat dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/39/11 et Corr.1 et définir un objectif d'élimination de 17 tonnes PAO pour les projets ne portant pas sur les investissements.
5. Approuver les indicateurs d'efficacité suivants propres au PNUE :

**Indicateurs d'efficacité propres au PNUE
sur les projets ne portant pas sur les investissements**

ELEMENTS	Objectifs 2003
Nombre de lettres d'informations	3
Nombre d'activités conjointes/régionales auxquelles participent les membres du Réseau	2 par région
Amélioration au cours des années précédentes du compte rendu des données et de la promulgation de la législation et des politiques en matière d'élimination des SAO dans les pays du Réseau et dans les pays où il y a un renforcement des institutions	80 % de tous les pays du réseau
Importance des activités de sensibilisation démarrées par les pays en raison des publications du PNUE	Qualitatif, mais peut être exprimé dans le nombre de brochures et de produits de sensibilisation produits par les pays
Mesure selon laquelle l'expérience réalisée aux moyens des activités du PNUE est utilisée dans l'adoption et la mise au point des stratégies d'élimination des SAO par les pays faisant partie du Réseau.	Qualitatif
Mesure selon laquelle les réseaux sont utilisés par les Agences et le Secrétariat pour avancer leurs travaux ou expliquer de nouvelles politiques	Qualitatif
